

ASSOCIATION DES
PETITES VILLES DE FRANCE

APVF

LES PETITES VILLES ONT LEUR ASSOCIATION

L'ASSOCIATION

DES ÉLUS

DES COLLECTIVITÉS

À TAILLE HUMAINE

PORTER LA VOIX DES PETITES VILLES



L'association est présente dans l'ensemble des départements français

Depuis plus de 35 ans, l'Association des Petites Villes de France fédère et défend les collectivités à taille humaine, en métropole comme en outre-mer. Elle agit pour faire reconnaître et défendre les spécificités des petites villes, leurs réalités et leur rôle indispensable dans la cohésion des territoires.

AUJOURD'HUI, LE RÉSEAU
DE L'APVF, C'EST

1 200
communes
de Métropole et
d'Outre-mer

AUJOURD'HUI, EN FRANCE,
LES PETITES VILLES, C'EST

30% de la population
française

NOS PRINCIPALES MISSIONS

L'APVF est le **porte-parole** des petites villes, dans toute leur diversité, auprès des pouvoirs publics – que ce soit auprès du Parlement ou du Gouvernement.

En lien avec ses partenaires institutionnels et les **meilleurs spécialistes des collectivités territoriales** et de l'aménagement du territoire, elle apporte à ses adhérents une expertise spécifique et adaptée aux réalités des collectivités à taille humaine.

Elle est étroitement associée, au niveau national, à **l'ensemble des débats relatifs à l'organisation territoriale**, à la cohésion des territoires et aux relations financières entre l'État et les collectivités territoriales.

Christophe BOUILLON

PRÉSIDENT DE L'APVF
Maire de Barentin (76),
Président de l'Agence
Nationale de la Cohésion
des Territoires



Loïc HERVÉ

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
Vice-Président du Sénat,
Sénateur de la Haute-Savoie
et conseiller municipal
de Marnaz (74)



**1 200 COMMUNES
NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE
ET VOUS ?**

REJOINDRE UN RÉSEAU EFFICACE



Association d'élus pluraliste et indépendante, l'APVF formule des propositions réalistes, bannissant toute démagogie, avec une exigence constante d'efficacité et de résultats concrets pour les territoires.

UNE GOUVERNANCE STRUCTURÉE ET ENGAGÉE

- Une organisation fondée sur un **Conseil d'administration** et un **Bureau**, garantissant la représentation de la diversité des territoires et des sensibilités politiques.
- Des voix identifiées et engagées pour incarner la parole des petites villes.



L'APVF a été à l'initiative du programme Petites Villes de Demain, qui a permis l'accélération de la revitalisation de notre centre-ville.

Laurence PORTE
Maire de Montbard (21)

UNE PRÉSENCE ACTIVE AU PLUS HAUT NIVEAU

- Un dialogue permanent avec le Gouvernement (ministres, cabinets ministériels) et les commissions parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale.
- Une association étroite, dans ses instances exécutives, des parlementaires ayant exercé les fonctions de maire de petite ville, ou siégeant toujours dans les Conseils municipaux.
- Une représentation dans l'ensemble des organes nationaux de concertation (Comité des finances locales, Conseil national d'évaluation des normes, Agence nationale de la cohésion des territoires...).
- Un échange avec les instances européennes avec la Confédération des Petites Villes de l'Union Européenne (CTME).



Exigeants et constructifs, tel est notre mot d'ordre à l'APVF.

**VICE-PRÉSIDENTE TRÉSORIÈRE
Nathalie NIESON**

Maire de Bourg-de-Péage (26)

LE RÉSEAU DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES DE PETITES VILLES

**CLUB
DES
DGS**

Le Club des DGS de l'APVF rassemble les directeurs généraux des services des petites villes autour d'un objectif simple : partager, anticiper et sécuriser l'action publique locale.

Acteurs clés aux côtés des maires, les DGS ont à l'APVF un réseau pour eux qui leur offre un espace d'échange entre pairs, un accès à une expertise adaptée et une information fiable sur les évolutions législatives et réglementaires.

Souple et non concurrent des organisations professionnelles, le Club favorise le dialogue entre élus et directions générales et contribue à renforcer l'efficacité des petites villes.



ÉCHANGER, SE FORMER, SE RASSEMBLER

Au cœur de sa mission, l'Association des Petites Villes de France fait vivre un réseau d'élus engagés, confrontés à des enjeux communs et porteurs de solutions concrètes pour leurs territoires. Tout au long de l'année, elle organise des temps forts nationaux et régionaux pour favoriser le dialogue, le partage d'expériences et l'enrichissement collectif.

En 2025, cette dynamique collective se traduit par des chiffres forts : **9 rencontres régionales, 24 webinaires et journées d'études, 63 auditions parlementaires et ministérielles, 42 partenaires institutionnels mobilisés, et 500 élus présents aux Assises.**

Assises des Petites Villes

Temps fort annuel de l'APVF, les Assises sont le congrès de l'association. Organisées chaque année dans une petite ville, elles réunissent plusieurs centaines d'élus venus de toute la France, en présence des principaux membres du Gouvernement et de personnalités nationales. Elles offrent un moment privilégié de débats, de retours d'expériences et de convivialité, au service du partage et du rayonnement des petites villes.

Journée de présentation du projet de loi de finances

Chaque année, à l'automne, l'APVF propose un décryptage expert des impacts du projet de loi de finances sur les budgets et les choix des petites villes.

Rencontres régionales

Les Rencontres régionales de l'APVF se déroulent au plus près des élus, directement dans leurs territoires, afin de favoriser l'expression des réalités locales et faire remonter les préoccupations du terrain.



MILLAU 2022



DINAN 2023



AMBOISE 2024



SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE 2025



DERNIÈRES
ASSISES



FOCUS Rencontre régionale annuelle en Outre-mer

La Rencontre régionale des petites villes d'Outre-mer rassemble les maires et élus locaux pour échanger autour des grands défis plus spécifiques aux outre-mer : logement, vie chère, climat... Ce temps de travail permet de construire collectivement des solutions adaptées aux réalités des territoires ultramarins, porté par l'Association des Petites Villes de France.



Pour les petites villes ultramarines, l'adhésion à l'APVF leur permet de s'inscrire dans une dynamique nationale visant à répondre à des enjeux cruciaux, tels que la désertification médicale, le vieillissement de la population, la vitalité économique ou encore la transition écologique.

Jules OTTO
Maire de Vieux-Habitants (971)



L'APVF c'est un regroupement d'énergie, de volonté et d'innovation pour ces collectivités du dernier mètre que sont nos petites villes. Adhérer à l'APVF c'est un bon investissement !

Nicolas PAGET
Maire de Courthézon (84)

L'APVF permet aux maires de petites villes de partager leurs expériences, de s'inspirer mutuellement et de faire avancer leurs projets. Adhérer, c'est ne plus rester seul face aux défis du quotidien.

Anne GALLO-KERLEAU
Maire de Saint-Avé (56)



FORMATION ET EXPERTISE : UN VÉRITABLE ATOU POUR LES ÉLUS

L'Association des Petites Villes de France accompagne les communes adhérentes grâce à des webinaires et visioconférences exclusifs, animés par des spécialistes reconnus. Finances locales, urbanisme, transition écologique, cybersécurité, ou revitalisation des centres-villes : les élus bénéficient d'outils concrets pour mieux comprendre les enjeux et agir efficacement au service de leur territoire.

WEBINAIRES DE L'APVF



COMMISSIONS THÉMATIQUES DES ÉLUS DE L'APVF

Les commissions thématiques de l'APVF sont des espaces d'échanges et de réflexion sur les sujets clés pour les petites villes. Elles permettent aux élus de participer très activement et concrètement aux concertations nationales et aux réformes tout en bénéficiant d'une expertise pointue.

Chaque commission réunit élus et experts autour de débats pratiques et de recommandations concrètes pour accompagner l'action locale.

COMMISSIONS DE L'APVF

Nos principales commissions

- Finances locales
- Sécurité et prévention
- Aménagement du territoire
- Quartiers « Politique de la Ville »
- Transition écologique
- Mobilités
- Europe

UNE EXPERTISE AU SERVICE DES PETITES VILLES



L'APVF nous ouvre des portes. Pour moi, ça a été un vrai levier pour apprendre des choses. En même temps, l'association s'enrichit des réalités que

les maires vivent pour porter des propositions sur le plan national.

Daniel CORNALBA

Maire de L'Étang-la-Ville (78)

UN ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN ET RÉACTIF

L'APVF s'appuie sur :

- une **équipe permanente de 6 personnes**, autour d'un Délégué général ;
- une expertise reconnue sur l'ensemble des grands enjeux de la gestion locale.

Les communes adhérentes bénéficient grâce à l'équipe interne :

- d'un **accueil personnalisé**, de réponses rapides aux sollicitations et d'une mise en relation facilitée avec les services et agences de l'État ;
- de **notes techniques et juridiques régulières**,
- d'un **espace numérique interne** dédié aux adhérents.

UN APPUI JURIDIQUE RAPIDE ET FIABLE



Notre rôle est d'apporter aux élus des petites villes des réponses juridiques claires, rapides et directement opérationnelles, pour sécuriser leurs décisions

au quotidien et les accompagner face à la complexité croissante du droit public local.

**DIRECTEUR DES ÉTUDES
ET DES FORMATIONS DE L'APVF
M^e Philippe BLUTEAU**

Avocat du cabinet Oppidum Avocats

UN SERVICE SIMPLE D'ACCÈS POUR LES COMMUNES ADHÉRENTES

Grâce à son partenariat avec le cabinet d'avocats Oppidum, l'APVF permet aux communes adhérentes :

- d'accéder à un **conseil juridique de haut niveau**,
- d'obtenir des **réponses rapides, sécurisées et opérationnelles**,
- d'être accompagnées sur les dossiers complexes du quotidien.

Un véritable **outil d'aide à la décision** pour les élus.

INFORMER POUR MIEUX DÉCIDER

Parce qu'un élu bien informé est un élu plus efficace, l'Association des Petites Villes de France met à disposition de ses adhérents une information claire, ciblée et immédiatement opérationnelle.

Par un travail de fond, l'APVF décrypte l'actualité, analyse les réformes en cours et apporte des outils concrets pour éclairer les décisions locales.

Publications de référence, analyses juridiques et financières, retours d'expériences, entretiens avec des personnalités nationales : chaque support est conçu pour accompagner les maires et leurs équipes face à la complexité croissante de l'action publique.



L'APVF propose une information ciblée et directement utile :

- la **Newsletter des petites villes** : chaque semaine, un décryptage des actualités nationales et locales ;
- la **Tribune des Petites Villes** (bimestrielle) :
 - interview d'une personnalité,
 - chronique juridique,
 - analyse des finances locales et retours d'expériences ;
- des **enquêtes nationales** régulières auprès des communes adhérentes (finances locales, décentralisation, organisation territoriale...) ;
- un **site internet** régulièrement alimenté de notes techniques et articles de suivi législatif.

Retrouvez toutes nos publications et bien plus sur **apvf.asso.fr**



POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à l'APVF, c'est

FAIRE ENTENDRE SA VOIX
auprès du Gouvernement et
du Parlement.

Adhérer à l'APVF, c'est

ANTICIPER LES RÉFORMES
qui impactent les budgets, les
compétences et l'organisation
locale.

**UN RÉSEAU ACTIF
ET RÉACTIF**

Adhérer à l'APVF, c'est

ÉCHANGER ENTRE ÉLUS
confrontés aux mêmes
réalités.

Adhérer à l'APVF, c'est

**BÉNÉFICIER D'UNE EXPERTISE
FIABLE** en finances, urbanisme,
transition écologique,
revitalisation, numérique...

Adhérer à l'APVF, c'est

**BÉNÉFICIER D'UN
ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE**
dans la gestion quotidienne
de sa commune.

REJOINDRE L'APVF

C'est choisir une association pluraliste, experte
et engagée, entièrement dédiée aux petites villes.

COMMENT REJOINDRE L'APVF ?

1 REMPLISSEZ VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION



Complétez le bulletin joint à cette plaquette
ou le formulaire en ligne sur apvf.asso.fr.

Un investissement modeste mais utile

0,11 €
par habitant

La cotisation est de **0,11 € par habitant
(2026)** + l'abonnement à La Tribune des
Petites Villes (**30,63 € TTC**).
L'adhésion est annuelle et renouvelée
automatiquement.

2 ENVOYEZ VOTRE BULLETIN



Par courrier :
42, boulevard Raspail 75007 Paris



01 45 44 00 83



npicard@apvf.asso.fr

3 MERCI ET BIENVENUE À L'APVF !

ASSOCIATION DES
PETITES VILLES DE FRANCE
APVF

42, boulevard Raspail 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 00 83 – contact@apvf.asso.fr – www.apvf.asso.fr

